

Votants : 79

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 18 septembre 2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 25 septembre 2023

### DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CAN ET L'ASSOCIATION CAPR'INOV POUR L'ORGANISATION DU SALON CAPR'INOV LES 22 ET 23 NOVEMBRE 2023

#### Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Lydia ZANATTA.

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Annick BAMBERGER à Marie-Christelle BOUCHERY, Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, François GIBERT à Sébastien MATHIEU, Christophe GUINOT à Emmanuel EXPOSITO, Thibault HEBRARD à Rose-Marie NIETO, Alain LECOINTE à Anne-Sophie GUICHET, Gérard LEFEVRE à Florent SIMMONET, Philippe MAUFFREY à Séverine VACHON, Michel PAILLEY à Elmano MARTINS, Florence VILLES à Philippe TERRASSIN, Valérie VOLLAND à Marie-Paule MILLASSEAU.

#### Titulaire absent suppléé :

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

#### Titulaires absents :

Bastien MARCHIVE, Marcel MOINARD.

#### Titulaire absent excusé :

Gérard LABORDERIE.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Sonia LUSSIEZ

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023

#### **DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CAN ET L'ASSOCIATION CAPR'INOV POUR L'ORGANISATION DU SALON CAPR'INOV LES 22 ET 23 NOVEMBRE 2023**

Monsieur **Florent SIMMONET**, Délégué du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le fondement juridique européen sur lequel est assis l'octroi de l'aide (régime approuvé, règlement d'exemption, décision spécifique de la Commission),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses article L.1511-2 et suivants,

Vu l'instruction NOR INTB15311125J du 22 décembre 2015,

Vu le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII),

Vu la compétence Développement Economique de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) qui justifie son intervention (principe de spécialité des EPCI),

Le Département des Deux-Sèvres concentre à lui seul la moitié du cheptel caprin de la Nouvelle-Aquitaine et il est le premier producteur de lait de chèvre. Les laiteries du département fabriquent des fromages de chèvre renommés (dont AOC Chabichou). La filière travaille également à mieux valoriser la viande caprine et à innover en la matière pour attirer de nouveaux consommateurs (transformation en saucissons, steaks hachés, etc.).

Salon professionnel organisé tous les deux ans, Capr'Inov rassemble tous les acteurs de la filière dans un même lieu, dédié à l'échange d'expériences, aux rencontres et discussions lors desquelles les éleveurs, futurs installés, visiteurs nationaux et internationaux, trouvent de nombreuses réponses à leurs questions (quelles soient d'ordre économique, technique, sanitaire, ou encore relatives à la génétique, la transformation, aux parcours de formations, à l'installation / transmission, etc.).

En 2021, le salon a rassemblé 7 000 visiteurs professionnels (50% de la région Nouvelle-Aquitaine, 45% d'autres régions et 5% d'internationaux). Pour l'édition 2023, les organisateurs attendent de nombreux visiteurs, dont 1 000 participants internationaux de 30 pays différents.

Devenu un rendez-vous incontournable, Capr'Inov, salon mondial du secteur caprin, accueillera en 2023 au Parc des Expositions de Noron, la 2<sup>ème</sup> édition du Capr'I Cup, challenge des établissements scolaires agricoles, mais aussi un plateau télévisé « Capr'I TV », pour des échanges sur différents sujets autour de la communication, la transition agricole, la recherche, l'innovation, etc. Des concours internationaux de fromages / viandes seront organisés autour du pôle viande et des pôles de démonstrations ainsi que d'un espace technique Capr'I Tech assurant la diffusion des connaissances et de résultats de recherches. De nombreuses conférences sont prévues.

Afin de soutenir l'édition 2023 organisée par l'association Capr'Inov, la Communauté d'Agglomération du Niortais assurera comme détaillé dans la convention en annexe de la présente délibération :

- Un relais de communication (newsletter, réseaux sociaux, Niort Agglo Magazine, etc.),
- L'organisation de navettes permettant de faciliter la mobilité des visiteurs internationaux attendus,
- Un soutien financier de l'événement d'un montant de 12 000 €.

En contrepartie, Capr'Inov s'engage à mettre à disposition :

- Des entrées gratuites pour accéder au salon,
- Les conditions pour une présence officielle lors de l'inauguration,
- Un dispositif de communication dédié aux partenaires privilégiés (logo et mention du partenariat sur les documents de communication).

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve les termes de la convention de partenariat entre la CAN et l'association Capr'Inov ;
- Approuve le versement du soutien financier à l'association Capr'Inov d'un montant de 12 000 € ;
- Autorise le Président, ou le Délégué du Président, à signer la convention de partenariat entre la CAN et l'association Capr'Inov ;
- Autorise le Président, ou le Délégué du Président, à signer tous documents afférents.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Sonia LUSSIEZ**

**Florent SIMMONET**

**Secrétaire de séance**

**Délégué du Président**